



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL séance publique du 21 mai 2014

Date de convocation :

16 mai 2014

Date d'affichage :

16 mai 2014

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Absent(s) ayant désigné un

Mandataire : 1

Absent(s) : 2

L'an deux mil quatorze, le 21 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de VOUGY, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SOLLIET, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames Muriel AVOGADRO, Geneviève REVIL, Sylvie CACHEUX, Elisabeth DECROUX, Nathalie PEPIN, Laurence THIBERGE, karen AZZOPARDI et Messieurs Alain SOLLIET, Christian SARREBOUBEE, Yves MASSAROTTI, David LAURENSON, Daniel MENEGON

ABSENTS ayant donné procuration : Marc SIMONIN, procuration à Y. MASSAROTTI

ABSENTS : Denis TINJOURD, Cédric VOTERRO

Le compte-rendu de la séance du 23 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

1/ Attribution des marchés de travaux pour le projet de réhabilitation de la mairie et construction d'une salle associative

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 10 janvier 2009 et du 22 juin 2010 décidant de réhabiliter le bâtiment de la Mairie et la délibération du 22 octobre 2013 approuvant le projet de réhabilitation de la mairie et construction d'une salle associative ;

Vu le code des marchés publics ;

Le Maire rappelle qu'une consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, a été menée pour la réhabilitation de la mairie et construction d'une salle associative à Vougy. Pour ce faire, une procédure de consultation a été lancée le 17 décembre 2013 pour une remise des plis le 29 janvier 2014 avant 11h00.

Le dossier de la consultation était téléchargeable gratuitement sur le site www.mp74.fr ou fourni sous format papier, à titre gracieux, en faisant la demande auprès de CLUSES COPY 2 place du Crêtet 74300 CLUSES dans la limite d'un dossier par entreprise.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60% : Valeur technique de l'offre

40% : Prix des prestations

Il a été procédé à l'ouverture des plis le 29 janvier 2014, en présence du Maire.

Les plis ont ensuite été remis à la maîtrise d'œuvre pour une analyse remise le 27 février 2014.

Une analyse plus approfondie des offres a été faite en présence du Maire, le 16 avril 2014.

Le Maire présente les tableaux d'analyse des offres aux membres du Conseil municipal

Après délibération, le Conseil municipal décide d' :

ATTRIBUER les marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation de la mairie et construction d'une salle associative aux entreprises suivantes :

Lot 1 – Désamiantage : VALGO

Entreprise domiciliée 153 rue Albert Dumont – BP 80286 – 34434 SAINT JEAN DE VEDAS
Montant HT : 60 508,00 €

Lot 2 – Terrassement – VRD : Terrassement TP PLANTAZ

Entreprise domiciliée 65 rue des Métaux – ZI des Prés Paris Sud – 74970 MARIGNIER
Montant HT : 327 017,63 €

Lot 3 – Démolition – Gros œuvre – Chape :

Lot déclaré infructueux car les offres transmises ne sont pas acceptables au regard des critères de jugement retenus.

Une nouvelle consultation va être lancée.

Lot 4 – Charpente métallique : Bouchet Construction

Entreprise domiciliée 39 route de Planchamps – 74370 PRINGY
Montant HT : 168 664,80 €

Lot 5 – Charpente bois – Couverture tuile : JL DAM et Fils

Entreprise domiciliée 896 rue des Peupliers – 74300 THYEZ
Montant HT : 74 696,00 €

Lot 6 – Etanchéité : Alpes Etanchéité

Entreprise domiciliée 2609 avenue Raffort Deruttet – 74190 PASSY
Montant HT : 62 575,82 €

Lot 7 – Façade – Isolation par l'extérieur : MJ Peinture

Entreprise domiciliée 273 avenue du Buet – 74130 BONNEVILLE
Montant HT : 44 558,20 €

Lot 8 – Menuiserie extérieur aluminium : COVERMETAL

Entreprise domiciliée ZAC du Puits d'Ordet – 73190 CHALLES-LES-EAUX
Montant HT : 176 051,80 €

Lot 9 – Menuiserie extérieure bois : A. ROUX

Entreprise domiciliée ZI La Perrière – 1250 chemin La Glière – BP 27 MAGLAND – 74308 CLUSES CEDEX
Montant HT : 39 855,60 €

Lot 10 – Menuiserie acier – Serrurerie : COVERMETAL

Entreprise domiciliée ZAC du Puits d'Ordet – 73190 CHALLES-LES-EAUX
Montant HT : 105 376,90 €

Lot 11 – Doublage – Cloison – Plafond : BONGLET

Entreprise domiciliée 330 rue des Frères Lumière – 39001 LONS LE SAUNIER
Montant HT : 73 972,46 €

Lot 12 – Menuiserie intérieure – Mobilier :

Lot déclaré infructueux en raison d'offres supérieures à l'estimation.
Une nouvelle consultation va être lancée.

Lot 13 – Plafonds suspendus : Albert et Rattin

Entreprise domiciliée ZA Chemin du Chanay – 73190 SAINT BADOLPH
Montant HT : 39 633,10 €

Lot 14 – Carrelage – Faïence : **BOYER et Fils**
Entreprise domiciliée 6 rue du Bargy – 74300 CLUSES
Montant HT : 60 432,00 €

Lot 15 – Sol bois massif : **SAS LA PORTE**
Entreprise domiciliée 66 rue des Chênes – BP 60358 – 74807 ST PIERRE EN FAUCIGNY Cédex
Montant HT : 25 954,30 €

Lot 16 – Ventilation – Plomberie – Sanitaires : **DELETREAZ**
Entreprise domiciliée 55 rue des Chasseurs – 74460 MARNAZ
Montant HT : 218 265,42 €

Lot 17 – Electricité : cf – CF : **COFELY INEO**
Entreprise domiciliée 25 rue du Pré Faucon – PAE des Glaisins – 74940 ANNECY LE VIEUX
Montant HT : 117 549,69 €

Lot 18 – Ascenseur : **KONE**
Entreprise domiciliée 21 rue des sports – 74600 SEYNOD
Montant HT : 28 600,00 €

Lot 19 – Aménagements extérieurs : Revêtement de sol – Maçonnerie – Mobilier : **STE Aménagement Espaces Verts**
Entreprise domiciliée 479 route de l'Oratoire – Chaumontet – 74300 SILLINGY
Montant HT : 190 148,00 € avec option emmarchement

Lot 20 – Plantations – Espaces verts : **STE Aménagement Espaces Verts**
Entreprise domiciliée 479 route de l'Oratoire – Chaumontet – 74300 SILLINGY
Montant HT : 26 522,00 €

Lot 21 – Peinture : **MJ Peinture**
Entreprise domiciliée 273 avenue du Buet – 74130 BONNEVILLE
Montant HT : 25 157,00 €

AUTORISER M. le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées ;

AUTORISER M. le Maire à relancer une consultation pour le lot n°3 « Démolition – Gros œuvre – Chape » ainsi que pour le lot n° 12 « Menuiserie intérieure – Mobilier » ;

AUTORISER M. le Maire à signer tout document relatif à cette attribution de marché de travaux.

2/ Affaires et questions diverses

- ↳ Finalisation de la mise en place des permanences des élections européennes ;
- ↳ Autorisations d'urbanisme : information sur les demandes de permis de construire et déclarations préalables.
- ↳ Colis fête des Mères : préparation en cours et distribution vendredi 23 et samedi 24 mai.
- ↳ Rythmes scolaires : retour des questionnaires, quelques ajustements sont en cours.

Séance levée à 19h45

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Maire de la Commune, étant précisé que celui-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour les délibérations relevant du contentieux électoral, l'article R119 du Code Electoral s'applique : recours dans un délai de cinq jours.